



Politique d'accessibilité

Notre engagement

Alliance-Coachs s'engage à rendre ses formations et ses bilans de compétences accessibles à toute personne en situation de handicap. Chaque demande d'adaptation est étudiée individuellement, avec la personne concernée.

Cette politique s'applique :

- à toutes nos formations (Coach&Team®, formation RNCP de Coach professionnel, Élément Humain®, parcours ICS®, parcours Leader Conscient et Confiant) et à nos bilans de compétences ;
- en présentiel, en séminaire résidentiel et à distance ;
- à tous les handicaps, visibles et invisibles : moteurs, sensoriels, psychiques, cognitifs, troubles du neurodéveloppement, maladies chroniques ou invalidantes.

Vous n'avez pas besoin d'une reconnaissance administrative (RQTH ou autre) pour nous demander une adaptation. Vous n'êtes pas non plus tenu de nous révéler votre handicap : vous choisissez ce que vous partagez.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées et du référentiel national qualité Qualiopi.

Votre interlocuteur : notre référent handicap

Notre référent handicap est votre contact unique pour toute question d'accessibilité.

- **Référent handicap** : Audrey Fourcade / Claire Gailly
- **E-mail** : contact@alliance-coachs.com
- **Téléphone** : 05 58 73 94 72 / 06 02 15 15 21
- **Adresse** : Alliance-Coachs, 578 avenue de Pascouaou, 40150 Soorts-Hossegor

Vous pouvez nous signaler un besoin à tout moment : avant votre inscription, dans votre dossier de candidature ou lors de l'entretien préalable, et aussi en cours de parcours si votre situation évolue.

Confidentialité. Les informations que vous nous confiez sont strictement confidentielles. Elles ne sont partagées qu'avec les personnes qui mettent en œuvre l'adaptation, et seulement avec votre accord. Nous ne conservons que les informations nécessaires à l'adaptation, jamais de diagnostic médical.

Comment se déroule l'accompagnement

1. **Premier contact.** Vous nous signalez un besoin, par le canal de votre choix. Notre référent handicap vous répond au plus tard sous 5 jours ouvrés.
2. **Entretien confidentiel.** Ensemble, nous identifions vos besoins au regard du déroulé de la formation ou du bilan : rythme, lieux, supports, outils numériques, évaluations.
3. **Analyse et recherche de solutions.** Si nécessaire, nous sollicitons nos partenaires spécialisés, avec votre accord.
4. **Plan d'adaptation.** Les mesures retenues sont écrites et validées avec vous avant le démarrage. Les formateurs ou le consultant concernés en sont informés, dans le respect de la confidentialité.
5. **Suivi en cours de parcours.** Nous faisons le point avec vous régulièrement et ajustons les mesures si besoin.
6. **Bilan de fin de parcours.** Nous recueillons votre avis sur les adaptations pour améliorer nos pratiques.

Si, malgré nos efforts, nous ne pouvons pas proposer les conditions adaptées, nous vous orientons vers une structure ou un dispositif plus adapté, en lien avec nos partenaires.

En présentiel

Nos formations se déroulent dans des salles louées dans plusieurs villes et lors de séminaires résidentiels. Nos bilans de compétences ont lieu dans nos locaux d'Hossegor.

- Avant chaque réservation, nous vérifions l'accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite : accès, stationnement, sanitaires, chambres en résidentiel.
- Votre convocation précise les conditions d'accès du lieu. Si un lieu ne convient pas à votre situation, nous cherchons avec vous une solution : autre salle, autre session, ou participation à distance quand c'est pédagogiquement possible.
- Nous pouvons organiser : un placement adapté dans la salle, des pauses supplémentaires, un espace calme pour se ressourcer, la présence d'un accompagnant, d'un interprète en langue des signes française ou d'un chien guide ou d'assistance.
- En séminaire résidentiel, nous anticipons avec vous l'hébergement, la restauration (régimes particuliers) et les déplacements entre les espaces.

À distance

Certaines séquences de formation et certains entretiens de bilan se déroulent à distance. Nous utilisons trois outils, et nous adaptons leur usage à vos besoins.

Outil	Usage	Adaptations possibles
Zoom	Classes virtuelles, entretiens individuels	Sous-titres automatiques et transcription activés sur demande ; vidéo d'un interprète LSF

Outil	Usage	Adaptations possibles
		épinglée ; caméra facultative ; possibilité d'intervenir par le chat ; pauses plus fréquentes ; durée des séances réduite
Klaxoon	Ateliers collaboratifs, partage d'idées	Contenus envoyés aussi sous forme de document texte ; contribution possible par oral ou par un autre participant ; temps de réponse allongé
Dokeos (plateforme de formation)	Supports, modules à distance, questionnaires	Documents fournis dans un format compatible avec votre lecteur d'écran ou votre logiciel de synthèse vocale ; délais allongés pour les modules et les questionnaires ; supports imprimés sur demande

Avant le démarrage, nous proposons un test de connexion et une prise en main des outils avec un membre de l'équipe. Une assistance technique et pédagogique reste joignable pendant toute la durée du parcours : Audrey Fourcade / Claire Gailly (de 9h à 17h).

Si l'un de ces outils ne vous est pas accessible, malgré les adaptations, nous vous proposons une alternative : téléphone, e-mail, séance en présentiel ou document équivalent.

Handicaps visibles et invisibles : exemples d'adaptations

Près de 80 % des handicaps ne se voient pas. Nous portons la même attention aux situations invisibles qu'aux situations visibles. Les exemples ci-dessous ne sont pas exhaustifs : chaque adaptation est construite avec vous.

Situation	Exemples d'adaptations
Handicap moteur	Lieu accessible, mobilier adapté, pauses, aide pour la prise de notes, exercices corporels adaptés ou remplacés
Handicap visuel	Supports agrandis ou compatibles avec un lecteur d'écran, description orale des visuels, placement proche, envoi des supports à l'avance
Handicap auditif	Sous-titres, interprète LSF ou codeur LfPC, placement face aux intervenants, supports écrits, une seule personne parle à la fois

Situation	Exemples d'adaptations
Troubles « dys » (dyslexie, dyspraxie...)	Supports en police adaptée, consignes écrites et orales, temps majoré pour les écrits, usage d'un ordinateur
Troubles de l'attention (TDAH)	Séquences plus courtes, pauses régulières, consignes découpées, environnement calme
Troubles du spectre de l'autisme	Programme et changements annoncés à l'avance, interlocuteur référent identifié, espace de retrait, exercices en groupe aménagés
Troubles psychiques	Rythme adapté, possibilité de s'absenter d'une séquence, point régulier avec le référent, souplesse sur les mises en situation
Maladies chroniques ou invalidantes	Calendrier aménagé, séances à distance, rattrapage des modules manqués, gestion de la fatigue

Nos méthodes reposent beaucoup sur l'expérience vécue : mises en situation, travail en groupe, séminaires résidentiels. Nous veillons à ce que chacun puisse y participer à son rythme, sans jamais avoir à se justifier devant le groupe.

Bilan de compétences et certification : dispositions spécifiques

Bilan de compétences

- Durée, fréquence et horaires des entretiens adaptés à votre rythme, dans la limite réglementaire de 24 heures. Le bilan peut être étalé sur une période plus longue.
- Entretiens en présentiel à Hossegor, à distance ou en alternant les deux.
- Tests et questionnaires proposés dans un format accessible, avec un temps majoré ou une passation accompagnée si besoin.
- Document de synthèse remis dans le format de votre choix (imprimé en gros caractères, numérique accessible).
- Votre situation de handicap ne figure dans le document de synthèse que si vous le souhaitez. Ce document vous appartient et n'est transmis à personne sans votre accord.
- Si vous le souhaitez, la réflexion sur votre projet intègre les dispositifs d'accompagnement à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Certification RNCP de Coach professionnel

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements des épreuves : temps majoré, pauses, support adapté, aide humaine, épreuve à distance ou dans une salle séparée. La demande est à adresser au référent handicap au plus tard 1 mois avant la session d'évaluation. Les aménagements ne modifient pas les compétences évaluées.

Financement des adaptations et partenaires

Certaines adaptations peuvent être financées par des aides spécifiques. Nous vous aidons à les identifier et à constituer les demandes.

Partenaire	Rôle
Agefiph Nouvelle Aquitaine, site de Bordeaux	Aides à la compensation du handicap en formation pour les salariés du privé, les indépendants et les demandeurs d'emploi
Ressource Handicap Formation (Agefiph)	Appui aux organismes de formation pour construire les adaptations
FIPHFP	Aides pour les agents de la fonction publique
Cap emploi	Accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel
MDPH	Reconnaissance du handicap et orientation
Médecine du travail, référent handicap de l'employeur	Adaptations en lien avec le poste, pour les salariés financés par leur employeur

Nous mobilisons ces partenaires uniquement avec votre accord.

Nos engagements dans la durée

- Toute l'équipe (formateurs, coachs, consultants bilan, équipe administrative) est sensibilisée à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Notre référent handicap actualise ses connaissances, notamment auprès de l'Agefiph et du réseau Ressource Handicap Formation.
- Chaque page de formation et de bilan de notre site renvoie vers cette politique et indique le contact du référent.
- Les adaptations réalisées sont tracées de façon anonyme et analysées chaque année pour améliorer nos pratiques.
- Nos sous-traitants et intervenants extérieurs s'engagent à respecter cette politique.

Cette politique est revue chaque année et à chaque évolution réglementaire.

Dernière mise à jour : septembre 2026